

LA MENUISERIE ROUX SE TAILLE UNE PLACE DANS LE TOURISME

Située à Merle-Leigné, aux confins de la Loire et de la Haute-Loire, la menuiserie Christophe Roux s'est taillée une place considérable dans le domaine de l'hôtellerie de plein air. Depuis quatre ans, elle investit pour moderniser son outil de production.

Spécialisée dans la fabrication de terrasses destinées aux établissements touristiques de plein air et dans les mobil-homes, la scierie familiale lancée en 1968 et menée par Christophe Roux, quatrième génération à la tête de l'entreprise, s'est dirigée depuis quelques années vers la charpente, et la création d'abris divers. « En développant cette activité charpente, on a pu se lancer dans la conception d'habitations légères de loisir. Nos clients tour operator nous demandaient depuis longtemps de leur proposer une offre complète. Nous avons sauté le pas », indique Christophe Roux.

Ainsi a-t-il proposé pour la première fois cette année des maisonnettes de 35 m², avec chambres, cuisines et sanitaires, isolées et équipées de baies vitrées, classées RT 2012. Si elles n'ont été produites qu'en douze exemplaires cette année pour un camping situé à Fréjus, ces mini maisons clé en main connaissent un succès fou. « Nous avons reçu énormément de demandes. L'équivalent de la fabrication de plus de 400 unités, mais nous n'avons pas les moyens de les réaliser. Il faut une semaine pour fabriquer une unité, et puis il faut les installer sur place. Si nous en réalisons une quarantaine, ce sera le bout du monde », com-



© LAURIE JOANOU

Christophe Roux investit chaque année pour moderniser son outil de production, ici il s'agit d'une machine de rabotage 3 D

plète en riant le chef d'entreprise, qui réalise des habitations sur mesure à destination de région ensoleillées comme montagneuses. Avec son bureau d'étude interne, comptant deux dessinateurs, un informaticien, deux conducteurs de chantier, l'entreprise propose des productions clé en main. La société qui compte 55 salariés, dont 25 en atelier, et une trentaine sur les routes de France et d'Europe (6 % d'activité à l'étranger) ne cesse de croître, et a pour particularité d'installer sur place les fabrications.

1 M€ INVESTIS

Pour pouvoir conserver la main sur l'intégralité de sa production et produire français, Christophe Roux a

investi 500 000 € dans une machine de traitement du bois autoclave opérationnelle depuis ce mois de janvier. L'entreprise a sollicité une aide de la Région, octroyée à hauteur de 75 000 €. « C'est la première fois que nous bénéficions d'une aide », indique Christophe Roux qui se satisfait de l'acquisition de ce nouvel outil qui fonctionne avec 98 % d'eau de récupération de pluies, et des « produits qui ne sont pas polluants, similaires à ceux utilisés dans les peintures ».

Pour mettre en place sa machine autoclave de traitement, la Menuiserie Roux a fait appel à une élève ingénieur de l'Enise qui a monté le projet dans le cadre de ses études. Au terme de trois années de travail, elle a également dessiné le bâtiment

d'accueil, puisque l'installation de cette machine de grandes proportions a nécessité un agrandissement avec la création d'un nouveau bâtiment de 1 200 m², s'ajoutant aux 3 000 m² existants sur une parcelle de 5 hectares. Au total, le projet aura coûté 1 M€.

La société a aussi investi dans une machine de gestion de production qui rabote en 3D, destinée à créer des motifs sur les planches de bois. Une machine allemande, que l'entreprise ligérienne est la seule au monde à posséder, et qui lui permet de commencer à conquérir le marché de la planche à motifs. Une machine rapide, qui permet de réduire les temps et coûts d'usinage.

Quant aux prochains investissements, « il y en aura d'autres dans les années à venir. Je prépare peu à peu l'arrivée de mon fils dans l'entreprise. Mais pour l'instant, on va digérer l'autoclave », sourit Christophe Roux.

■ Laurie Joanou

Aide de la Région

L'entreprise Roux a reçu une visite du président de la Région Laurent Wauquiez le 19 mars, consécutive à l'attribution d'une aide à l'investissement de 75 000 €. L'occasion pour la Région d'organiser une table ronde avec les entrepreneurs du territoire parmi lesquels les représentants d'Obut, Stof, du groupe Chazelle, mais aussi de restaurateurs et élus locaux qui ont pu bénéficier d'accompagnements à l'innovation ou dans le cadre du Plan de relance.